

Qu'est-ce que le PSLA?

Ce prêt permet notamment aux locataires de devenir propriétaires, tout en bénéficiant d'un prix de vente avantageux. Le Prêt Social location-accession peut faire accéder à la propriété sans apport personnel, de sa résidence principale. Il ne s'applique qu'à l'acquisition d'un logement neuf agréé par l'Etat donc éligible à ce type d'opération.

L'emprunteur sera d'abord locataire du logement, minimum 1 an - maximum 2 ans, avant de devenir propriétaire. L'opération se décline donc en deux phases :

- **La phase locative** : phase durant laquelle le locataire verse au propriétaire bailleur (HLM) une redevance constituée d'une indemnité d'occupation (dont une partie est déduite du prix du logement) et de charges locatives ;

- **La phase d'accession** : permet la levée d'option, le locataire se porte alors acquéreur de son logement, il ne paiera plus de redevance mais des mensualités à la banque comme lors d'un achat immobilier à crédit.

La partie de la redevance, correspondant à l'indemnité d'occupation, versée pendant la phase locative constituera un apport personnel qui sera déduit du prix du bien lors de la levée d'option.

Conditions d'éligibilité

- ✓ Logement affecté à sa **résidence principale**
- ✓ Avoir des revenus fiscaux de référence **inférieurs aux plafonds***



*Scannez ce code pour obtenir les plafonds de revenus

Quels sont les avantages ?

- ✓ Exonération de taxe foncière
- ✓ Frais de notaire et TVA réduits
- ✓ Pas de frais d'agence
- ✓ Il est possible de prétendre au PTZ ainsi qu'à d'autres prêts sous certaines conditions



Nos prochains programmes en PSLA :

- **Le Petit Choisy** - St Claude
9 appartements
- **Site P19 & P20** - Les Abymes
20 appartements
- **Atlantide** - Sainte Anne
26 villas individuelles
- **Gaïa** - Sainte Anne
16 villas individuelles
- **Parme** - Petit Canal
16 villas individuelles

Pour plus d'infos :

Rendez-vous sur notre site internet ici :

Résidence Vatable - Bât E - 6^{ème} étage BP
446 - 97164 POINTE-A-PITRE Cedex
✉ sti@sikoa.fr www.sikoa.fr

Sikoa

Groupe ActionLogement
l'espace logement, espace de vie

JE DEVIENS PROPRIÉTAIRE AVEC SIKOA



ACHETER



*Photo non contractuelle

RÉSIDENCE
ATOUMO

Dothémare - Les Abymes

Livraison 2025

Sikoa

Groupe ActionLogement
l'espace logement, espace de vie

RÉSIDENCE ATOUMO

Dothémare - Les Abymes

Une résidence idéalement située

SIKOA vous propose de devenir propriétaire de votre villa, sur le secteur particulièrement recherché de Dothémare, aux Abymes.

Particulièrement bien située, la future résidence ATOUMO saura vous séduire grâce à son emplacement proche de toutes commodités.

À proximité immédiate du centre-bourg des Abymes, ainsi que du futur CHU et du parc d'activité de Dothémare, ce petit ensemble immobilier de 13 villas promet un cadre de vie agréable à ses futurs habitants.



Imaginez-vous...

Sur votre véranda, vos enfants courant dans le jardin.
C'est désormais un rêve accessible avec SIKOA.

Votre villa T3 se compose :

- d'un agréable séjour,
- d'une cuisine ouverte,
- d'une varangue
- de 2 chambres au rez de chaussée,
- d'une salle de bain,



Votre villa T4 se compose :

- d'un agréable séjour,
- d'une cuisine ouverte,
- d'une varangue
- d'une chambre et d'une salle de bain au rez de chaussée,
- à l'étage : 2 chambres et une salle de bain



Le +

les volets roulants
posés au niveau
de la baie vitrée
et du passe-plat
pour plus de sécurité

RDC

1ER
ETAGE

Type 3 - 74,69m²
à partir de **181 000 € à 189 000 TTC**

Type 4 - 97,38m²
à partir de **227 000 € à 254 000 TTC**



Sikoa

Groupe ActionLogement
l'espace logement, espace de vie